



Thème transversal

«Morale»

Agir avec morale signifie respecter des normes (sociales) morales. Ces dernières, de même que les normes juridiques ou celles convenues dans un accord, régissent l'action et fournissent des échelles d'évaluation applicables à ses propres actions ainsi qu'à celles des autres. Pour cela, il est nécessaire de connaître ces normes, de comprendre leurs exigences dans des situations concrètes, de reconnaître leur caractère contraignant et de les respecter.

Si les normes en vigueur ne sont pas reconnues, elles sont considérées comme une contrainte. Reconnaître des normes signifie être soi-même convaincu que leurs exigences sont justifiées. Accepter le caractère contraignant des normes établies signifie les intérioriser, de manière à ce qu'elles deviennent une partie intégrante de l'image de soi. Les normes sont assimilées grâce aux arguments des autres, aux exemples positifs et négatifs ainsi qu'à la récompense et à la punition suite à des actions ou à des omissions.

L'éducation physique et sportive ne peut remplir ses buts que lorsque tous les participants connaissent et respectent les normes et les règles existantes. Les interactions sportives (jouer avec ou contre quelqu'un) encouragent le respect mutuel, les valeurs communes et une ambiance positive et solidaire. Le respect ainsi que les infractions à ces normes doivent être abordés dans le cadre de l'éducation physique et sportive.

Critères d'observation

L'élève...

- respecte le règlement de l'école;
- connaît et respecte les règles décidées en commun dans le cadre des leçons d'éducation physique et sportive;
- connaît l'importance des règles de sécurité et les respecte;
- s'engage pour que les règles soient respectées;
- respecte les règles même si d'autres ne le font pas;
- rappelle aux autres les règles existantes;
- respecte les règles même si cela va à l'encontre de ses intérêts;
- signale, dans une proportion adéquate, les infractions commises par des tiers;
- remet en question les règles existantes et, lorsqu'elles ne sont pas applicables, le signale, mais s'y tient jusqu'à ce qu'elles soient révisées;
- ne se moque pas des fautes des autres;
- se comporte de manière appropriée envers l'enseignant;
- se comporte de manière appropriée envers ses camarades;
- ne commet pas de fautes «masquées» contre des adversaires;
- ne provoque pas ses coéquipiers ou ses adversaires;
- accepte les excuses d'un coéquipier ou d'un adversaire lors d'un incident;
- s'excuse en cas d'incident avec un coéquipier ou un adversaire.

Suivi du processus	Evaluation par un tiers	Trois +/- Analyse «SWOT» Observation à partir de critères d'observation prédéfinis Questionnaire concernant des critères d'observation prédéfinis
	Autoévaluation	Trois +/- Analyse «SWOT» Livret d'éducation physique Auto-interview / Questionnaire concernant des critères d'observation prédéfinis
Retours d'informations aux élèves	Flash-info Cible	
Domaines d'application (exemples)		<ul style="list-style-type: none"> • Le fair-play comme fondement de l'éducation physique et sportive. • Jouer (p. ex. instaurer le fair-play comme principe dans les sports d'équipe, intégrer les élèves plus faibles dans le jeu).
Aspects pratiques et indications pédagogiques		<ul style="list-style-type: none"> • Les limites morales sont souvent dépassées dans le sport d'élite (fautes «masquées» dans les sports d'équipe, dopage, mobbing, provocations, etc.). Celui-ci ne devrait pas servir de modèle pour l'éducation physique et sportive. • Prendre en compte le vécu scolaire des élèves et les conditions contextuelles; la leçon doit pouvoir être aménagée en fonction de ces paramètres. • Prévoir du temps pour l'utilisation des instruments d'évaluation et pour la réflexion.